



25 NOVEMBRE : JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Les manifestations du sexisme au travail sont multiformes et passent trop souvent inaperçues. L'UNSA, qui organise des formations en direction de ses adhérentes et adhérents, milite pour une tolérance zéro contre la violence et le harcèlement, dans nos syndicats, dans les entreprises, dans la société.

La date du 25 novembre est l'occasion de le rappeler.

**Tolérance
ZÉRO** 
**contre la violence
et le harcèlement**

Les effets dévastateurs du confinement (enquête IFOP pour la Fédération nationale Solidarité Femmes)

- **9 %** des femmes en couple **victimes de violences conjugales** pendant le premier confinement.
- Les violences conjugales ont eu lieu pour la première fois entre le 16 mars et le 11 mai 2020 pour **30 % des victimes**
- **5 % des femmes en couple** déclarent avoir subi insultes, injures ou dénigrement de la part du conjoint ; **4 %** des coups et **3 %** des violences sexuelles.
- **Une hausse de 40 % des signalements** a été enregistrée sur <https://arreteonslesviolences.gouv.fr>

Pour l'UNSA, des mesures concrètes doivent être prises :

-  Accompagnement et hébergement des victimes de violences conjugales
-  Formation des professionnels prenant en charge ces victimes : personnels médicaux, forces de l'ordre...
-  Sensibilisation et formation des salariés et des agents
-  Budgets alloués aux associations œuvrant quotidiennement sur le terrain
-  Ratification par la France de la convention 190 de l'OIT concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail

Dans le cadre des actions et événements organisés dans les territoires à l'occasion de la journée du 25 novembre, l'UNSA vous invite à rejoindre et à participer à ces initiatives.

NOUS CONNAÎTRE



UNSA_Officiel
www.unsa.org